

LECTURE

Principes

Tresser compréhension, interprétation et appréciation, trois opérations simultanées, qui se renforcent mutuellement.

Mobiliser son imaginaire et ses lectures antérieures, exercer son jugement, pour élaborer des interprétations de plus en plus nuancées.

La lecture s'enseigne en relation avec les autres composantes du français : l'écriture, l'oral, le vocabulaire et l'étude de la langue.

Pratique régulière de la lecture à voix haute, avant, pendant ou après l'étude en classe.

Rendre compte de ses lectures par écrit.

L'élève enrichit son lexique, acquiert des repères historiques et une culture humaniste. Il s'approprie les œuvres du passé comme du présent en les mettant en lien avec son expérience personnelle.

Conditions favorables

Une pratique régulière de la lecture dans des situations variées. Les textes lus sont de longueurs variables, d'époques différentes et de natures diverses (littéraire, documentaire, composite, etc.).

Des textes enrichis et mis en perspective par des prolongements artistiques et culturels.

Les traductions et les translations proposées conservent les nuances du texte original tout en facilitant l'accès aux textes.

Des lieux consacrés à la lecture (CDI, médiathèque, espace aménagé dans la classe). Emprunter régulièrement des livres.

Activités variées, écrites et orales (rendez-vous de lecture réguliers, journal de lecteur, cercles de lecture, défi lecture, capsules audio, vidéos, affiches, etc.).

L'analyse des textes en évitant des approches technicistes et systématiques, sans accorder une place prépondérante aux questionnaires de lecture.

Des œuvres situées dans leur contexte de création.

L'évaluation de la lecture prend en compte les différentes composantes de la compétence (compréhension, interprétation, appréciation), à travers des modalités variées : dans le quotidien de la classe ou dans des situations formalisées, à l'oral ou à l'écrit, seul ou entre pairs, par des formes diverses (journal de lecteur, écrit d'appropriation, lecture expressive, etc.).

Indications quantitatives

Lire au moins 3 œuvres en lecture cursive

Étudier 4 œuvres intégrales.

Étudier ou lire de manière cursive au moins 2 groupements de textes.

Lire et analyser des textes de longueur variée, notamment des textes de plusieurs pages.

Rédiger régulièrement un écrit d'appropriation.

Lire régulièrement un texte à voix haute.

Réciter un texte extrait d'une œuvre intégrale, plusieurs fois par an (une dizaine de lignes ou vers en classe de 5e jusqu'à une vingtaine en classe de 3e).

Principes

S'inspire de formes, de contenus puisés dans ses lectures, qu'il imite ou remanie selon sa créativité ou les consignes données par son professeur.

Dès la classe de 5e, le processus d'écriture gagne en méthode et en précision. Importance de la préparation et du brouillon, des écrits intermédiaires et de la révision. Mobiliser ses connaissances grammaticales et lexicales afin d'améliorer son texte. Les situations d'écriture sont variées et mises en œuvre à chaque séance.

Développer une posture réflexive sur son travail. Ponctuellement, à partir de la classe de 4e, une utilisation critique et distanciée d'outils numériques et de l'intelligence artificielle.

L'élève écrit pour apprendre, comprendre, mémoriser et créer. Il expérimente sous des formes variées différentes modalités et visées de l'écriture : l'écriture communicationnelle, réflexive, critique, créative. En lisant, l'élève produit des écrits d'appropriation. Il rédige également des textes de réflexion, à visée argumentative.

Il peut s'engager dans un projet d'apprentissage fondé sur une démarche d'écriture longue, pour éprouver les étapes successives d'un travail d'écriture.

Au fil du cycle 4, l'élève maîtrise progressivement la composition d'un récit complet, combinant différentes formes de discours, incluant un travail sur l'implicite.

Les compétences d'écriture, les stratégies engagées et les progrès de l'élève sont évalués régulièrement.

ÉCRITURE

Conditions favorables

Afin de développer les compétences d'écriture attendues, les élèves produisent, à chaque séance, un écrit personnel de quelques phrases ou un texte plus développé, qui ne se limite pas à répondre à des questions sur un texte

Écrivent souvent, sans que cela implique une correction systématique par les professeurs.

Certaines parties d'une activité d'écriture hors la classe.

Planification et la production des textes en s'appuyant sur des objets littéraires adaptés qui font appel à des ressources langagières précises : le personnage, le dialogue, le portrait, etc.

Questionnements sur leurs choix narratifs, langagiers ou stylistiques.

Indications quantitatives

En situation d'écriture, plusieurs fois par semaine.

Au cours de chaque projet d'apprentissage, l'élève écrit au moins un texte en 5e, puis progressivement jusqu'à deux textes en 3e.

La longueur des textes : d'une trentaine de lignes en 5e à une soixantaine en 3e, en classe et hors la classe.

ORAL

Principes

Les travaux collaboratifs. En groupe, il développe ainsi sa capacité à exprimer, préciser et défendre des idées en prenant en compte le point de vue d'autrui.

L'élève s'entraîne à expliquer, décrire, raconter, questionner, argumenter, débattre, exprimer un sentiment, etc. Différents genres oraux, ceux de l'apprentissage scolaire et ceux de la vie publique (lecture à voix haute, exposé, récitation, restitution d'une recherche, débat, théâtre, etc.) en prenant en compte son auditoire. Sensibilisé à l'art oratoire.

S'exercer à une diversité de pratiques théâtrales (exercices de mise en voix ou de mise en scène, de « jeu » ou de variations, représentation d'une pièce ou de l'extrait d'une pièce). Articulation modulations de sa voix la gestion du souffle et des silences mobilise son corps au profit d'effets de sens. propositions de mise en scène pertinentes.

Éléments prosodiques, grammaire de l'oral, vocabulaire et registres de langue. Manières de parler (rôle de la voix, du souffle, du corps, etc.) et variations linguistiques selon divers contextes culturels et géographiques, qui peuvent inclure des formes familières ou argotiques.

Dans une démarche réflexive, l'élève mesure ses progrès, comprend ses erreurs, et développe des habiletés.

Conditions favorables

La prise de parole des élèves est encouragée, y compris sur des thèmes sociaux et relationnels abordés dans le cadre ÉVARs.

Formuler à l'oral leur pensée dans un registre de langue approprié et une syntaxe correcte.

Distinguer l'oral spontané, ou en interaction, de l'écrit en admettant la possibilité de redites, de corrections, de pauses et d'interruptions.

Une progression explicitée de l'oral et propose des activités variées de compréhension et d'expression, individuelle et collective.

Les élèves sont évalués sur leur maîtrise des compétences langagières enseignées, non sur leur participation.

Indications quantitatives

Pratiquer un oral de quelques minutes en classe de 5e, jusqu'à cinq minutes en classe de 3e.

Régulièrement, écoute et comprend un discours de quelques minutes.

Chaque semaine, l'élève lit à voix haute un texte pour lui ou pour la classe.

L'élève récite seul ou avec ses pairs, de façon fluide un texte d'une dizaine de lignes ou de vers en classe de 5e, jusqu'à une vingtaine en classe de 3e

VOCABULAIRE ET ORTHOGRAPHE LEXICALE

Principes

Un travail lexical régulier, fondé sur l'observation, la manipulation, le raisonnement, la mise en réseau et la production.

Développer, individuellement et avec ses pairs, diverses stratégies au service de la compréhension : - raisonnement sur l'environnement proche d'un mot à l'échelle de la phrase, - capacité à établir des analogies, - réflexion sur la composition du mot, sur son orthographe, sur son origine. Rapprochements et transferts entre les langues, les époques et les cultures.

Mise en réseau, – selon leurs relations sémantiques (champs lexicaux, synonymie, polysémie, etc.), morphologiques (dérivation), ou historiques (étymologie).

Vigilance orthographique visant le développement de raisonnements et d'automatismes chez l'élève.

Conditions favorables

Démarches inductives.

Des pratiques d'appropriation diverses : catégorisation, tri lexical, réemplois à l'écrit et à l'oral, etc.

Usage raisonné des encyclopédies et des dictionnaires variés (dictionnaires de langue, orthographiques, analogiques, historiques et culturels).

Les élèves mobilisent et réinvestissent leurs connaissances sur la morphologie et l'étymologie afin d'enrichir les productions dans le cadre du processus d'écriture.

Les élèves sont évalués en cours d'apprentissage et à la fin de celui-ci sur le degré d'acquisition des connaissances lexicales, ainsi que sur les capacités à raisonner sur les mots en contexte de lecture, d'écriture et d'oral.

Indications quantitatives

Chaque semaine, le vocabulaire est étudié en contexte de lecture, d'écriture et d'oral.

Le vocabulaire étudié à l'oral et à l'écrit est régulièrement réemployé dans de courts paragraphes de genres variés (écrit de synthèse, réponse à une question d'analyse, bref écrit d'imagination, expression d'un point de vue, etc.).

Les compétences lexicales sont régulièrement travaillées, notamment la précision de la pensée et du propos à l'écrit comme à l'oral pour raconter, décrire, justifier et analyser.

Chaque semaine, la capacité réflexive des élèves sur le vocabulaire est mobilisée dans différentes situations : rituels orthographiques, amélioration d'un écrit, analyse d'un texte, par exemple.

Chaque année, les élèves découvrent et mémorisent une dizaine de notions en lien avec les entrées de culture littéraire et artistique.

Des dictées de modalités diverses et des copies, réemployant le vocabulaire étudié, sont régulièrement menées dans le cadre de la classe.

GRAMMAIRE ET ORTHOGRAPHE GRAMMATICALE

Principes

Les activités mobilisent l'observation et le raisonnement, individuellement et entre pairs : le rapport à la langue devient de plus en plus réflexif.

L'oral est privilégié pour permettre, entre autres, de verbaliser et de développer les raisonnements.

La langue est étudiée à partir de l'observation de corpus de phrases ou de textes brefs, d'extraits audio ou vidéo.

L'étape d'observation au début d'une séance de langue permet de susciter la réflexion des élèves sur des énoncés de plus en plus complexes issus des textes et enregistrements étudiés, de productions d'élèves, éventuellement reformulées pour les besoins de l'activité.

Les notions, quant à elles, sont retravaillées lors d'activités langagières en contexte d'écriture, de lecture et d'oral.

À l'issue du cycle 4, l'élève est capable d'étayer une analyse littéraire par des remarques grammaticales, préparant ainsi la transition vers le lycée général, technologique et professionnel.

Conditions favorables

Démarches inductives. Les élèves partagent leurs observations, pour faire évoluer leurs connaissances et compétences.

Séances spécifiques hebdomadaires et dédiées. Ils peuvent également approfondir cette étude de notions ou de faits de langue, lors de temps d'apprentissage plus importants et d'activités de réinvestissement en situation d'écriture, de lecture et d'oral.

Les élèves mobilisent et réinvestissent leurs connaissances sur le système de la langue pour améliorer la syntaxe et l'orthographe grammaticale, dans le cadre du processus d'écriture.

Des rituels (phrase dictée, énoncé erroné à corriger, etc.).

Les élèves sont évalués en cours d'apprentissage et à la fin de celui-ci sur le degré d'acquisition de leurs connaissances et compétences grammaticales, ainsi que sur leur capacité à raisonner sur la langue en contexte de lecture, d'écriture et d'oral.

Les élèves sont également évalués sur leur capacité à mobiliser un raisonnement sur la langue lors des analyses littéraires, des productions écrites, ou des exercices variés en lien avec l'orthographe.

Indications quantitatives

Les notions de langue sont travaillées sur des temps brefs, en contexte ou sur des temps plus longs, lors de séances décontextualisées.

La langue est réinvestie ponctuellement, en contexte d'écriture ou de lecture.

La capacité réflexive des élèves sur la langue est exercée, toutes les semaines, dans différentes situations, notamment : rituels orthographiques, amélioration d'un écrit, analyse d'un texte.

Toutes les semaines, l'identification des classes de mots est exercée lors d'activités ritualisées (tri de mots et phrases dictées).

La connaissance des notions et faits de langue est vérifiée et réinvestie dans des contextes de lecture et d'écriture pour raconter, décrire, justifier ou analyser.

Les connaissances en langue sont régulièrement mobilisées dans des activités d'écriture (accords, emploi des phrases complexes, cohérence et cohésion des textes écrits, etc.).

Les principaux signes de ponctuation sont employés régulièrement et étudiés lors de l'étude des textes.

PROGRAMME FRANÇAIS CYCLE 4 2026